

Preston, Richard A., (ed.), *The Influence of the United States on Canadian Development : Eleven Case Studies*, Duke University Commonwealth-Studies Center, Duke University Press, Durham, N.C., 1972, 269 p.

Jacques Henry

Volume 5, numéro 3, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700471ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700471ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Henry, J. (1974). Compte rendu de [Preston, Richard A., (ed.), *The Influence of the United States on Canadian Development : Eleven Case Studies*, Duke University Commonwealth-Studies Center, Duke University Press, Durham, N.C., 1972, 269 p.] *Études internationales*, 5(3), 567–568.
<https://doi.org/10.7202/700471ar>

PRESTON, Richard A., (ed.), *The Influence of the United States on Canadian Development: Eleven Case Studies*, Duke University Commonwealth-Studies Center, Duke University Press, Durham, N.C., 1972, 269p.

Cet ouvrage regroupe quelques-uns des exposés présentés lors du premier colloque de l'*Association for Canadian Studies in the United States* qui s'est déroulé à l'université Duke en avril 1971. À quelques exceptions près, la plupart des contributions constituent un exercice de « pointilisme » académique, ce qui est sans doute inévitable, étant donné que ce n'est qu'à la suite de nombreuses études de ce genre que l'on pourra formuler un « modèle » pertinent, susceptible de jeter un peu de lumière sur le vaste problème que constituent les relations canado-américaines. Parmi les auteurs, on compte cinq historiens, trois politicologues, un économiste, un sociologue, un géographe, un linguiste et un spécialiste de la littérature anglaise.

Richard A. Preston donne le ton en évoquant la nécessité de procéder à une étude systématique comparée du Canada et des États-Unis, entreprise par des chercheurs connaissant bien les deux pays et sans idées « préconçues » sur l'optique continentaliste et l'impérialisme américain (p. 23-24). Pourtant il estime pour sa part que le « nationalisme » est une variable à contenu émotionnel (p. 29) qui ne favorise pas toujours le « développement » (p. 5). Le lecteur est en droit de se demander ce qu'est une idée « préconçue », et ce que l'auteur entend par « développement ».

Carl E. Beigie se penche sur l'Accord canado-américain de 1965 sur l'industrie de l'automobile. Établie au Canada à cause de l'existence du tarif douanier canadien, cette industrie a été amenée, grâce à l'accord, à rationaliser ses opérations à l'échelle des deux pays. Comme Beigie le souligne, les difficultés auxquelles l'accord a donné lieu tiennent surtout au fait que les Américains n'avaient pas, en 1965, correctement évolué ses conséquences probables (p. 114). Il souligne également que la répartition des avantages économiques découlant de l'accord ont accentué les disparités régionales au Canada (p. 122). D'une façon

générale, l'on peut dire la même chose de presque toutes les politiques dites « nationales » jusqu'à preuve du contraire (plutôt que de s'imaginer, comme c'est la pratique courante, que toute politique « nationale » bénéficie à tous les Canadiens, jusqu'à ce que quelque nationaliste borné ne soit en mesure de démontrer empiriquement le contraire). Sans se demander si l'accord a contribué à accroître la vulnérabilité du Canada vis-à-vis des États-Unis et tout en identifiant l'entente à un exercice de libéralisation des échanges (à l'échelle continentale? à l'échelle mondiale?), Beigie s'interroge, sans apporter de réponse, sur l'opportunité de répéter l'expérience dans d'autres secteurs.

La thèse de Robert Gilpin (voir *Études internationales*, mars 1971, p. 44-57) sur les relations triangulaires entre les nationalismes canadiens, d'une part, et la présence américaine, d'autre part, est très intéressante, bien qu'elle néglige deux dimensions très importantes de ce problème : le nationalisme anglophone regroupe ceux qui préconisent un Canada indépendant et capitaliste, et ceux qui entendent plutôt un Canada indépendant et socialiste ; quant au nationalisme francophone, il est divisé entre le camp des souverainistes, et le camp de ceux qui, pour la plupart, le deviendront sans doute à plus ou moins brève échéance. Le triangle qu'entrevoit Gilpin est en réalité un pentagone, comme l'a récemment réalisé M. Barrett, tout en se méprenant sur la possibilité de le réduire à un simple triangle. Gilpin prétend que l'investissement américain au Canada constitue une force centrifuge qui a accentué la crise constitutionnelle (p. 124), ainsi que le provincialisme et l'écart entre le Québec et l'Ontario (p. 126).

À première vue, l'exposé d'Alexander Hull sur l'américanisation du français parlé à Windsor (Ontario) pourrait sembler être une confirmation de la thèse de Gilpin. Il n'en est cependant pas ainsi. Hull fonde sa thèse sur l'effet de proximité. S'il avait choisi Sudbury, Sturgeon Falls ou North Bay pour y faire son étude, il aurait découvert que la même langue y est parlée. Américanisation? Une étude comparative de l'anglais parlé à New Carlisle, Chandler ou Gaspé permettrait sans doute à Alexander Hull de réaliser que la batardisation de la langue d'une minorité est la plupart du temps causée par les attitudes répressives et les politi-

ques à courte vue imposées à cette minorité. La langue anglaise se porte bien en plus d'un endroit au Québec.

Jacques HENRY

Économique,
Université d'Ottawa.

MANASTA, Albert, *Le destin des échanges Ouest-Est*, La Baconnière, Neuchâtel, 1972, 173p.

Les écrits nombreux qui couvrent le sujet des relations « Est-Ouest » confirment l'importance et l'acuité des problèmes que ces dernières soulèvent. Si un schéma traditionnel des rapports d'échange entre économies socialistes et économies de marché peut-être dégagé, ce dernier n'est guère encourageant. L'expansion de ces échanges se heurte, en effet, à un certain nombre d'obstacles qui découlent de la confrontation sur le marché mondial de deux systèmes économiques et sociaux différents, ayant chacun leurs impératifs, difficilement conciliables. Or depuis les dix dernières années, les pays de l'Est se sont engagés dans un mouvement de réformes économiques et les mesures appliquées dans leur cadre ont eu des incidences, variables selon les pays, sur les mécanismes traditionnels du commerce extérieur. De plus, en corrélation avec les réformes, les accords de coopération technique, industrielle et scientifique avec les pays de l'Ouest se sont multipliés. Ces accords constituent pour les intéressés des moyens spécifiques d'accès réciproque au marché et sont donc parallèles aux mécanismes habituels du commerce extérieur. Ce dernier point permet de les considérer comme autant de moyens de contourner les obstacles d'ordre institutionnels, qui subsistent malgré la libéralisation accomplie par les réformes. Malheureusement, le fonctionnement de ces accords soulève des difficultés étroitement reliées à l'absence d'un cadre juridique spécifiquement adapté à la coopération entre deux systèmes ayant des normes très différentes, par exemple, dans le domaine de la propriété et du droit contractuel pour ne citer que ceux-là.

Docteur ès sciences économiques et commerciales, et en sciences sociales et politiques

de l'Université de Lausanne, Albert Manasta s'est consacré ces dernières années à l'étude des économies socialistes collectivistes et a effectué des voyages d'étude dans les pays de l'Est. Le titre de son ouvrage promet de répondre au besoin très actuel et urgent de repenser le problème des échanges Est-Ouest et de supprimer leurs chances d'extension à partir des données nouvelles.

L'exposé des faits sur lesquels sont basés les différences entre les régimes socio-économiques, l'inventaire des conditions de l'amélioration possible des relations entre les deux groupes de pays et enfin, l'indication des voies à suivre pour résoudre les problèmes identifiés, constituent trois étapes de la démarche de l'auteur qui correspondent aux trois parties de l'ouvrage. Précisons immédiatement que le commerce Est-Ouest est envisagé principalement dans le cadre européen.

La première partie, consacrée à l'exposé des données de base, comprend trois chapitres au cours desquels les relations entre économies de marché libre et économies contrôlées sont examinées dans la perspective historique. Dans le premier chapitre, l'auteur rappelle les facteurs qui ont conduit entre les deux guerres mondiales au fractionnement institutionnel et économique du marché mondial. Il examine ensuite, dans le deuxième chapitre, l'état de fait des échanges entre l'Est et l'Ouest. L'examen de statistiques lui permet de constater alors que le commerce européen est celui qui a le plus pâti des changements politiques d'après guerre. Par ailleurs, l'Europe de l'Est exporte surtout des matières premières et importe surtout des produits manufacturés. Les termes de l'échange lui sont donc défavorables. Sa dépendance envers l'Ouest, liée à ses besoins en biens d'équipement, la contraint à envisager une diversification des produits d'exportation pour améliorer l'état de sa balance des paiements. Dans le troisième chapitre, l'auteur situant les régimes économiques et sociaux face à face, en dégage un aspect général des problèmes que cette confrontation fait naître. L'accent est mis sur l'importance des facteurs institutionnels. Le caractère autarcique des économies de l'Est est présenté comme une conséquence de l'adoption de la planification centralisée et des positions doctrinales concernant la division internationale du travail, telle qu'elle a été pensée par les